

Action Migrants 2023-2024: Pour une insertion professionnelle durable

PRÉREQUIS

- Être mineur de plus de 16 ans ou adulte, non européen et ayant une autorisation à vivre sur le territoire
- **Avoir obtenu une protection internationale (BPI) ou avoir un titre de séjour ou être allocataire du RSA**
- Avoir un numéro de sécurité sociale
- Avoir été scolarisé dans le pays d'origine

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Acquérir les compétences de base permettant la compréhension et la communication orale et écrite en langue Française
- Comprendre et exercer ses fonctions citoyennes
- Être en capacité d'explicitier, de définir et mettre en place son projet d'insertion et/ou de formation
- Faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle qualifiante

DURÉE DE L'ACTION

- L'Action Migrants : Insertion réussie 2023-2024 propose quatre sessions :
 - La première : du 11 septembre 2023 au 26 avril 2024 (site de Gradignan)
 - La deuxième : du 16 octobre 2023 au 7 juin 2024 (Bordeaux Métropole, 70 quai de Paludate)
 - La troisième : du 13 novembre 2023 au 1^{er} juillet 2024 (Bordeaux Métropole, Lieu à définir)
 - **La quatrième : du 6 décembre 2023 au 26 juillet 2024 (Libourne, 22 avenue Galliani)**
- Horaires :
 - lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h
 - mercredis : 9 h à 12 h
- Durée totale : 820 heures en centre et 133 heures en entreprise

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Orientation par le référent social ou professionnel (fiche d'orientation à transmettre : à l'IREP : irep@institut-don-bosco.fr).
- Convocation à une information collective, un entretien individuel et un pré-positionnement pour valider l'entrée en formation du candidat (prérequis, niveau actuel, motivation...) **pour la session 4 : le 27 novembre 2023**
- Réponse de l'admission ou du refus sous 15 jours après l'entretien individuel.

FINANCEMENT DE LA FORMATION (EN ATTENTE DE LA RÉPONSE À LA DEMANDE DE SUBVENTION)

- L'action Migrants : Insertion réussie 2023-2024 est financée par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS 33). Prix du parcours de formation : 5 930 €/stagiaire.
- Aucune participation financière n'est demandée aux stagiaires.

RÉMUNÉRATION

- Pour les personnes justifiant d'un titre de séjour :
 - AREF – Allocation Retour à l'Emploi Formation pour les bénéficiaires de l'ARE
 - Revenu Social de Formation pour les personnes ne percevant ni les ARE ni l'ASS

DÉCOUPAGE DE L'ACTION

| Les différentes phases de l'action | |
|--|--|
| <p>1^{ère} phase 414 h stagiaire (sessions 1 et 2) 413 h stagiaire (sessions 3 et 4)</p> | <p>Principalement dédiée à l'acquisition des prérequis linguistiques nécessaires à une insertion professionnelle durable (un vocabulaire transversal, indispensable pour une communication permettant de comprendre les consignes, de travailler en sécurité et de rendre compte):</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Module linguistique : 318,5 à 319,5 heures ○ Module de Maths professionnelles : 45,5 heures ○ Module d'insertion professionnelle : 49 heures, intégré dès cette première partie pour permettre à la coordinatrice de l'action d'amorcer avec le groupe le travail d'orientation et ainsi anticiper sur les recherches de stages |
| <p>2^{ème} phase 406 h stagiaire (session 1) 407 h stagiaire (sessions 2, 3 et 4)</p> | <p>Consacrée à l'élaboration du projet professionnel et à sa mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Visiter et comprendre l'environnement administratif, culturel, éducatif et économique : 70 heures à 84 heures ○ Projet culturel individuel et collectif: 14 heures ○ Orientation et Techniques de recherche d'emploi : 91 heures à 94,5 heures ○ FLE : 136,5 heures à 140 heures ○ Bureautique : 45,5 heures à 49 heures ○ Codes professionnels et soft skills : 36 heures à 42 heures ○ Stage en entreprise : 133 heures |

MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Principe d'individualisation du parcours : positionnement puis adaptation tout au long du parcours de formation
- Apports théoriques, supports pédagogiques, projections

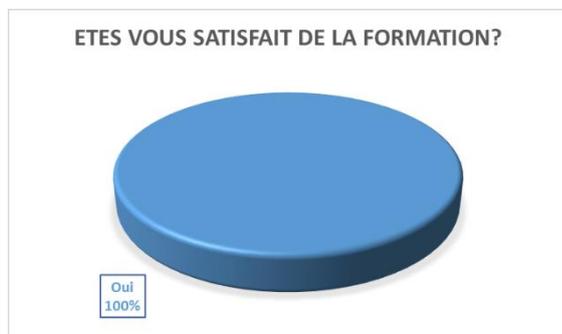
MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Positionnement, Évaluations en cours de parcours, Evaluation finale
- Questionnaires, QCM et mises en situation
- Certificat de réalisation remis à chaque stagiaire en fin de formation
- Bilan individuel remis à chaque stagiaire en fin de formation

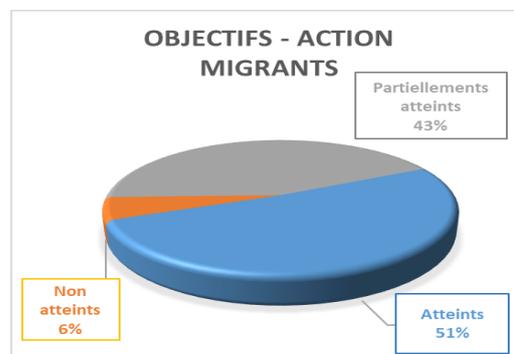
ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
 - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
 - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU PARCOURS DE FORMATION (ANNÉE 2023, SUR 59 STAGIAIRES)



100 % des stagiaires (59) ayant suivis la formation Migrants indiquent être satisfaits de leur parcours de formation.



94 % des stagiaires (70 sur 74) ayant suivi la formation Migrants ont atteint en totalité ou partiellement leurs objectifs.

LIEU DE L'ACTION ET CONTACT

Lieu du recrutement et de l'action (**session 4**) : 22 avenue Gallieni, 33 500 L

Secrétariat : 05.56.75.13.67 ou par mail : irep@institut-don-bosco.fr

Adresse : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30